



La Commune de La Sarraz recherche pour compléter son équipe

un·e patrouilleur·se scolaire

Entrée en fonction : janvier 2026

Horaires : à convenir (quelques heures par semaine)

Formation : assurée par la Police cantonale

Conditions : Casier judiciaire vierge (y compris le casier spécial), Nationalité suisse ou permis C, disponibilité et flexibilité

Dossier de candidature à adresser **avant le 15 novembre 2025** à commune@lasarraz.ch ou par courrier postal : Municipalité de La Sarraz, rue de la Tannerie 6, 1315 La Sarraz.

Questions pratiques : sécurité publique